

Propos introductifs de Nathalie Roret, directrice de l'ENM, aux discours du Premier Président et du Procureur Général de la Cour de Cassation prononcés devant les auditeurs de la promotion 2023

Bordeaux, le 17.02.2023
Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Premier Président de la Cour de cassation,
Monsieur le Procureur général de ladite Cour,
Mesdames et Messieurs les auditrices et auditeurs de la promotion 2023,
Mesdames, Messieurs,

Vous accueillir ce jour à l'École nationale de la magistrature, pour votre premier échange avec la promotion 2023 des auditrices et auditeurs de justice constitue assurément un temps fort pour nous tous, et cela à plus d'un titre.

Tout d'abord, pour les 380 élèves-magistrats qui sont réunis devant vous, dans cet amphithéâtre Simone Veil, ainsi que dans la salle 10 directement relié par visio-conférence.

Une promotion historique par son nombre, ayant pour point commun le mérite, l'envie et l'impérieuse nécessité de se former, pour allier à l'issue des 31 mois de formation savoir-faire, savoir-être et savoir-agir, leur permettant d'embrasser le métier ô combien exigeant de juge ou de procureur.

Votre présence, attendue, est pour eux emprunte d'une symbolique certaine, en vos qualités de plus hauts magistrats de l'ordre judiciaire de la République Française mais aussi de Président et vice-président tant du Conseil supérieur de la magistrature, que du conseil d'administration de l'ENM.

Ensuite, un temps fort pour vous Monsieur le Premier Président, puisqu'il s'agit de votre premier déplacement à l'ENM Bordeaux et de votre première participation à une prestation de serment, depuis votre installation le 1^{er} juillet dernier à la fonction éminente que vous occupez. Grand juriste, je connais aussi votre attachement, sans prétendre à l'exhaustivité, à la défense de l'institution judiciaire, à l'exigence de qualité des décisions de justice, ainsi qu'à son accessibilité, gage de confiance des citoyens en la Justice.

Moment fort, pour vous aussi Monsieur le Procureur Général, car il s'agira de votre dernière prestation de serment à laquelle vous assistez en cette qualité. Fort de votre attachement à l'École, pour avoir été également doyen du pôle communication judiciaire, soyez assuré de la grande reconnaissance de l'École pour votre investissement au profit de la formation des magistrats, ainsi que des publics toujours plus variés que cette dernière forme.

Effectuer ses premiers pas dans l'institution judiciaire en bénéficiant dès le début de la formation de la richesse de votre vision et de votre expérience, est précieux pour notre nouvelle promotion.

Ce moment fort, précédent de quelques heures votre prestation de serment, Mesdames et Messieurs les auditrices et auditeurs de justice, vous engage dès à présent.

Vous qui allez être au service de l'État de droit - dont vous n'ignorez pas sa fragilité - et des Citoyens, votre engagement moral et personnel débute véritablement dès cet instant.

Votre serment d'auditeur de justice n'est pas une affaire individuelle, une source de satisfaction personnelle, mais une boussole indispensable tout au long de votre formation à l'ENM, afin de vous préparer à exercer un métier extraordinaire, dont le cœur sera celui de l'acte de juger.

A ce sujet, Paul Ricoeur, disait dans son ouvrage *Le Juste* « l'horizon de l'acte de juger, c'est finalement plus que la sécurité, la paix sociale. (...) j'estime donc que l'acte de juger a pour horizon un équilibre fragile entre les deux composantes du partage : ce qui départage ma part de la vôtre et qui, d'autre part, fait que chacun de nous prend part à la société ».

Nul doute que le temps de partage que vous allez débiter vous permette de poursuivre votre réflexion, que je vous souhaite permanente et constructive pour bâtir votre identité professionnelle.

Les attentes de votre auditoire étant particulièrement fortes, permettez-moi de vous donner la parole.

Je vous remercie de votre écoute.